

Destinataires:

À l'ensemble du Conseil fédéral

- Madame la conseillère fédérale Viola Amherd,
- Madame la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider
- Monsieur le président de la Confédération Alain Berset,
- Monsieur le conseiller fédéral Ignazio Cassis
- Madame la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter
- Monsieur le conseiller fédéral Guy Parmelin
- Monsieur le conseiller fédéral Albert Rösti

Copie:

- aux président(e)s des partis
- au président de la CER-N
- au président de la CER-E

Ce courrier est envoyé aux destinataires par e-mail.

Berne, le 17 avril 2023

LETTRE OUVERTE AU CONSEIL FÉDÉRAL

Intérêts sur les crédits COVID-19 de 2020

Mesdames, Messieurs,

La Fédération suisse des centres fitness et de santé (FSCFS) représente les PME de la branche du fitness en Suisse. Avec la gastronomie et l'événementiel, entre autres, nous faisons partie des secteurs économiques les plus impactés par les mesures liées à la lutte contre la pandémie. Nous ne nous sommes toujours pas remis de ces grandes disruptions. Il faudra encore du temps pour que nos entreprises retrouvent le niveau qu'elles avaient avant le coronavirus et puissent compenser les pertes subies.

Lors de la première phase de la lutte contre la pandémie, les crédits COVID-19 ont été l'instrument le plus important pour nous maintenir en vie. La FSCFS a conseillé à ses membres de recourir à ces crédits. Plus tard, lorsqu'on a commencé à parler des contributions à fonds perdu, notre Fédération a continué d'insister sur le fait que les crédits constituaient le meilleur moyen pour s'en sortir.

Quand les crédits ont été octroyés, les responsables politiques se sont engagé(e)s publiquement à aménager ces crédits pour le bien des PME. Les banques ont affirmé tout aussi publiquement qu'elles n'avaient pas l'intention de réaliser des bénéfices sur ces crédits. Nous avons donc été d'autant plus surpris et contrariés par la décision du Conseil

fédéral de relever le taux d'intérêt à 1,5 %. Ces intérêts élevés sont problématiques, tout comme leur entrée en vigueur rétroactive.

Nous sommes en phase de récupération de la pandémie. Nos entreprises n'ont pas encore pu réaliser de bénéfices conformes au marché, ni constituer des réserves. Elles sont toujours en train de réparer les graves dommages subis. Cette hausse des taux d'intérêt, qui n'a même pas été communiquée à l'avance, intervient en pleine phase de récupération. Ce nouveau poste de dépenses cause du tort à nombre d'entreprises, mettant même leur reprise économique en péril.

Le tout est d'autant plus problématique que dans le même temps, la Confédération est prête à dépenser plusieurs dizaines de milliards en raison de la gestion défailante d'une banque. Notre branche n'a pas failli: elle a été tenue à l'écart de son travail par des mesures politiques. Et à présent, elle doit encore être punie par des intérêts. Nous considérons cela comme honteux.

Nous prions le Conseil fédéral de révoquer sa décision et de maintenir inchangé le taux d'intérêt des crédits COVID-19. Nous nous tenons à votre disposition pour toute discussion. Nous sommes prêts à vous exposer en particulier la manière dont nous subissons encore l'impact de la pandémie. Dans l'intérêt des PME de toutes les branches, il convient de corriger la décision relative aux taux d'intérêt.

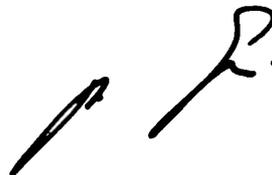
Nous vous remercions d'avance de votre réponse.

Cordiales salutations,

FÉDÉRATION SUISSE DES CENTRES FITNESS ET DE SANTÉ (FSCFS)*

Claude Ammann, président

Roland Steiner, vice-président



* La FSCFS défend les intérêts de la branche des centres de fitness et de santé. Ensemble, nos 400 membres représentent 10 000 emplois et 200 places de formation. La branche fitness et santé dans sa globalité comptabilise 1300 centres, 31 000 emplois et 450 places de formation. D'après le rapport de branche 2020 de la FSCFS, notre branche réalise un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs par an. 19 % de la population s'entraîne dans un centre de fitness et de santé. Nous contribuons à la bonne santé de l'économie et de la population suisses, y compris dans les régions périphériques. Ainsi, nous participons de manière essentielle à la création de valeur du pays.